



**Présentation de la commune de Cassaniouze
selon le « Dictionnaire statistique du Cantal »
de Jean-Baptiste Deribier Du Châtelet
Tome III (1855)**

La commune de Cassaniouze fait partie du canton de Montsalvy, arrondissement d'Aurillac. S'allongeant du nord au sud, elle est bornée au nord par la commune de Marcolès ; au sud, par la rivière du Lot, qui la sépare du département de l'Aveyron (Commune de Grand-Vabres) ; à l'est, par celles de Sénezergues, Junhac et Vieillevie, et à l'ouest par Calvinet, Mourjou et le département de l'Aveyron.

Elle est arrosée par la rivière du Lot, par le Celé, l'Auze et les ruisseaux de Fontanelles et de la Forêt, qui bornent Cassaniouze, du côté de Marcolès ; le dernier ruisseau prend sa source à Girondel et se jette dans le Celé ; les autres cours d'eau sont les ruisseaux de Velzic, le Rieu-Sec et la Sanitte.

Le sol de Cassaniouze est, comme celui d'une grande partie du canton de Montsalvy, granitique et schisteux, maigre et quelquefois sablonneux ; il est d'un produit très médiocre, à l'exception des terres qui occupent le fond des vallées. Il y a dans cette commune quelques vignobles ; mais les vins sont consommés sur les lieux.

La population de Cassaniouze est de 1,599 habitants, répartis dans 27 villages et 61 hameaux, dont 19 cabanes isolées mais habitées et 296 maisons.

Le chef-lieu, situé à 1 myriam. 3 kilom. de Montsalvy et à 3 myriam. 9 kilom. d'Aurillac, est un bourg assez peuplé et central. Il y a deux ou trois maisons remarquables. L'église, sous l'invocation de Notre-Dame de la Purification, était un prieuré, vers le commencement du XIII^e siècle. En 1269, N.-Bernard de Méallet était prieur de Cassaniouze et témoin pour l'abbé d'Aurillac ; Etienne d'Alezat était chapelain de Cassaniouze en 1290 ; Matfred, prieur en 1323, Hugues Gaubert, recteur en 1334 ; Antoine de La Borie, Sr de Solinhac, curé en 1664 ; Antoine La Salle, en 1695 ; Jean Crouzet, en 1716 ; Jean Puech, en 1741 ; M. de La Tour, en 1764 ; Antoine Souquières, en 1771. Le curé de Cassaniouze était à la portion congrue, et le prieuré dépendait de l'abbaye de St-Géraud, qui percevait de beaux revenus dans cette paroisse. L'église de Cassaniouze a 24 mètr. de longueur, 14 mètr. de largeur, et présente deux rangs de piliers carrés, trois de chaque côté. La nef et les bas-côtés sont voûtés. Il y a quatre chapelles : Notre-dame, St-Louis, St-Roch et Ste-Agnès. On remarque dans son mobilier une croix de procession fort ancienne.

On voyait dans le bourg, en 1690, la chapelle de Conquête et celle de St-André.

La seigneurie de Cassaniouze, qui était morcelée, appartenait en partie à la famille de Pélamourgue, dont il sera parlé plus bas.

Les villages et hameaux de cette commune sont :

1° *Ayrolles-Vieille*, fief et château dans la plaine, sur le chemin de Calvinet. Au milieu du XVI^e siècle, il servit de résidence et de retraite à Bernigon, contrôleur général des finances. Ce personnage avait été trois fois échevin de la ville de Bourges et avait été anobli. Son fils, noble Antoine Bernigon, devint maître des requêtes de la Reine et prévôt en Quercy. En 1629, Pierre Bernigon était lieutenant général pour le baron de Calvinet ; Marc-Antoine Bernigon l'était, en 1666, pour le juge d'appaux du Carladez. En 1742, noble Pierre de Bernigon-d'Ayrolles habitait le château et était seigneur de la Vayssière.

2° *Badailhac*, hameau

3° *Le Balat*, hameau près de Roquemaurel.

4° *La Beccarie*, Village sur un petit ruisseau qui tombe sur le Lot.

5° *Bouriette*, village sur le chemin de grande communication dit des rives du Lot.



- 6° *La Borie*, village sur un monticule dominant le Lot.
- 7° *Le Bos*, hameau sur le ruisseau de ce nom.
- 8° *Brouniou*, hameau.
- 9° *Le Bousquet*, hameau.
- 10° *La Cabane-de-Bruzon*, hameau.
- 11° *La Cabane-de-la-forêt*, hameau.
- 12° *Cabrespine*, hameau.
- 13° *Cambon*, hameau.
- 14° *Cambre*, hameau.
- 15° *Camp-de-Rueyre*, hameau.
- 16° *Les Comps*, hameau.
- 17° *Cap-de-la-coste*, hameau à l'extrême frontière.
- 18° *Castanial*, hameau.
- 19° *Catelo*, hameau.
- 20° *Clapier*, hameau.
- 21° *Cambebesse*, hameau.
- 22° *Cambecrose*, hameau.
- 23° *Corrigier*, village sur le grand chemin.
- 24° *Costes-Basses*, hameau.
- 25° *Costes-Hautes*, hameau.
- 26° *Courbeserre*, village sur le ruisseau du Célé.
- 27° *Cousacy*, village sur le Lot.
- 28° *Courtils*, hameau.
- 29° *Coustils*, hameau.
- 30° *La Devèze*, hameau.
- 31° *Escanis*, village.
- 32° *L'Escure*, hameau.
- 33° *L'Establou*, hameau.
- 34° *Faisan*, hameau.
- 35° *Favain*, hameau.



36° *Felgines*, village sur le ruisseau de Célé, à l'ouest de Cassaniouze.

37° *Fontanelles*, village près et au midi de Cassaniouze.

38° *Foucoux*, village sur le ruisseau de St-Projet et à sa naissance.

39° *Fraust-Bas*, hameau.

40° *Fraust-Haut*, hameau.

41° *Frugières*, hameau.

42° *La Gane-Basse*, hameau.

43° *La Gane-Haute*, hameau.

44° *La Garrigue*, village dans la plaine près d'Ayrolles.

45° *Le Garrigol*, hameau sur le grand chemin et au nord de Cassaniouze.

46° *La Gourgue*, hameau.

47° *Goute-Marty*, hameau.

48° *Grange*, hameau.

49° *Granier*, hameau.

50° *Guilleme*, hameau.

51° *La Guillaumenque*, village et Château qui a appartenu à la famille de Pellamourgue. Originaire du Gévaudan, Rastalou de Pellamourgue, seigneur de la Mallevieille, vivait vers la fin du XV^e siècle (1478). Cette famille s'est alliée avec celle d'Humières et de Sénezergues. Un Georges de Pellamourgue épousa en 1652 Marie de Lignerac, fille de N. Robert et de Gabrielle de Levis

52° *La Guysardies*, hameau.

53° *Moulin-de-Garrigue*.

54° *La Lande*. Ce hameau a donné son nom à une famille qui se fixa dans le Quercy. En 1278, Noble Bernard de La Lande se donna, lui et tous ses biens, à Saint-Géraud et à son église. Guillaume, abbé d'Aurillac reçut cette donation. La lande appartenait, en 1720, à N.-Pierre de Bonnafos, Sr de La Motte.

55° *Lauriol*, village dominant le vallon du ruisseau de Célé ou Celles, et à l'ouest de Cassaniouze; Il était habité par N-François de Girard de la Prade, écuyer, en 1770.

56° *Lon*, hameau.

57° *Maison-de-Flory*, hameau.

58° *Monserot*, hameau.

59° *Le Mont*, village au sud de Cassaniouze.

60° *Le Moulin d'Auze*, hameau.

61° *Le Moulin-de-Roquemaurel*, hameau.



62° *Le Murgat*, village.

63° *Nivié*, hameau.

64° *L'Oustal-Niol*, hameau.

65° *Peyrebrune*, qui avait un château en 1312.

66° *La Pinquairie*, hameau.

67° *Le Prat*, Village dominant le vallon du ruisseau d'Auze.

68° *Prentegarde*, hameau.

69° *Puech*, Hameau près du Lot. En 1430, N-Hector de Souceyrac était seigneur del Puech.

70° *Le Puech-franc*, hameau.

71° *Rieu Carguès*, village.

72° *La Rigaldie*, village. Dans les bois du voisinage, on remarque les restes d'une ville ou bourgade. Le pavé des rues était en cailloux; on la nommait la ville anglaise.

73° *Roquemaurel*, hameau et château qui a donné son nom à une ancienne et illustre famille; il est situé sur le grand chemin qui va du Lot à Cassaniouze et près du ruisseau d'Auze. C'était une seigneurie qui relevait de la baronnie de Calvinet. Un lthier de Roquemaurel vivait en 1043. On le retrouve comme témoin en 1114. En 1280, noble Bertrand de Méallet, damoiseau, Sr de Castel-Vieil et de Gensac, fort qui tenait à celui de Roquemaurel, vendit à Noble de La Roque, damoiseau, des rentes sur le Castel-Vieil. En 1289, Mgr Guyon de Roquemaurel, Chevalier, était seigneur de Roquemaurel. En 1317, Vivait noble Jean de Roquemaurel, qui fit hommage, en 1318, de la forteresse et de divers villages en dépendant à Marie de Beaumarchès et à Hugues de Chambeuil, son mari, seigneur et dame de Calvinet. Guillaume de La Roquette et Guillie, sa femme, et Bernard de La Guarigue, damoiseau, étaient co-seigneurs du château de Roquemaurel. Hélène, veuve de Jean, fit son hommage, en 1355, à Arnaud, vicomte de Vielmur, baron de Calvinet, pour ce que son fils possédait au château de Roquemaurel. Autre Jean était seigneur du château en 1379, époque où il fit hommage à Archambaud de La Roque, chevalier; il demanda, en 1392, que le château fût gardé par des gens armés, pour le garantir des Anglais.

Jean de Roquemaurel avait épousé Bertrande de Gausserand. Il était, en 1402, sénéchal général du comté de Rodez pour le comte d'Armagnac, qui était en correspondance intime avec lui ; il commandait aussi comme capitaine le fort de Capdenac. Le frère de Jean fut sénéchal d'Agenois et seigneur de Mont-Pezat, près d'Agen.; il serait sans doute la tige de la famille de Roquemaurel, qui habite Toulouse et le Languedoc.

Bethon, fils de Jean, puissant seigneur des châteaux de Roquemaurel et de Thémimes, était chambellan du roi Charles VII et gouverneur de Figeac, en 1424; il avait en 1407, acheté de Jacques, vicomte de Vielmur et baron de Calvinet, les rentes que celui-ci possédait sur le château et ses dépendances, ne réservant que l'hommage. En 1468, le château de Roquemaurel était encore gardé par des soldats armés de lances et d'arbalètes. En 1534, Pierre de Roquemaurel, seigneur dudit lieu, de Senergues, Albiac, etc., fit son hommage au roi. Il était capitaine du château de Calvinet et de celui de Crévecoeur, en 1516; ce fut lui qui fit réparer Crévecoeur, devenu inhabitable. Le concierge avait son logement au milieu de la forteresse en ruines, et le gouverneur logeait à St-Martin-Valmeroux. Son fils, noble Bégot de Roquemaurel, seigneur dudit lieu et d'Albiac, épousa, en 1546, Françoise de Veillan, fille d'Aymé, seigneur dudit lieu, et de Cécile de Stuart, de la noble famille de ce nom. Ce mariage eut lieu du consentement de la princesse de Nevers, comtesse de Dreux.. Begot de Roquemaurel était capitaine du château de Calvinet pour le roi François 1^{er}. Ce prince lui envoya l'ordre d'empêcher de chasser dans ses forêts. Il mourut en 1563, laissant son fils Claude dans le poste qu'il avait occupé et aussi dans le commandement du château de la Vinzelle, en Rouergue, commandement qui était à la nomination de la reine-mère.



Begot avait eu un frère nommé Gabriel, qui se maria, en 1572, avec Marguerite d'Espinassols, près d'Aurillac, et forma la branche de ce nom, dont il sera parlé.

En 1670, on voyait à Roquemaurel le château vieux, qui consistait en un corps de logis et trois tours, et il restait au château nouveau une tour et divers bâtiments, parmi lesquels une chapelle sous l'invocation de saint Georges. La vigne était cultivée aux alentours de ce manoir. En 1786, Jean de Roquemaurel jouissait de la terre et château de ce nom, ainsi que d'Espinassols.

74° *La Roquette-basse*.

75° *La Roquette-des-Etangs*, hameau et jadis village près de Roquemaurel ; il était à Pierre de Roquemaurel, en 1540, et en 1640 à Guy de Passefonds, conseiller au présidial d'Aurillac.

76° *Roquette-les-Muy*, hameau

77° *Le Roux*, hameau appartenant, en 1720, à Pierre de Bonnafos, seigneur de la Motte.

78° *Ruayre*, village.

79° *St-Projet*, village au bord du Lot, devenu aujourd'hui le chef-lieu d'une succursale ecclésiastique. L'église et l'ancien couvent qu'on y remarque méritent une attention particulière, et leur histoire intéressera peut-être le lecteur.

« Vers la fin du XI^e siècle, un jeune prêtre, Gausbert, fut reçu chanoine régulier dans le chapitre de St-Amand-de-Cots ou des Côtes, village aujourd'hui ruiné. La vie des membres du chapitre n'était pas entièrement sans reproche ; aussi l'austère piété de leur nouveau collègue en fut-elle scandalisée. Un jour, il s'échappa de ces lieux profanés et se retira sur une roche abrupte, baignée par la rivière de Selves et qui portait le nom du Bez. Sur cette roche était une chapelle entourée probablement de quelques habitations. Par les soins du saint homme, la chapelle fit place à une église, et plus tard l'église fut desservie par les religieux de Montsalvy.

Mais Gausbert cherchait la solitude. Du Bez il vint à St-Sulpice, site sauvage, presque inaccessible, et si profondément caché que les rayons du soleil pouvaient à peine y pénétrer. Cependant Gausbert ne s'y crut pas assez isolé ; il franchit le Lot et s'enfonça dans une épaisse forêt qui hérissait de ses futaies le côté droit de la rivière.

Là, se trouvait uneasure délabrée ; un ermite l'avait habitée. Elle convint à Gausbert, il s'abrita dans cet asile et y passa ses jours, livré à la méditation et à la prière.

Si dérobée au monde que fût la vie de l'anachorète, elle ne put rester entièrement ignorée. Deux hommes d'une piété ardente, Pierre d'Alby et Bertrand de Rodez vinrent le visiter dans sa thébaïde ; ils furent suivis par d'autres chrétiens, désireux de se former sur les exemples de Gaubert. Entouré de disciples, le serviteur de Dieu bâtit une église, éleva un cloître auprès d'elle et dans ce cloître il établit une communauté qu'il soumit à la règle de Saint Augustin. Telle fut l'origine de St-Projet.

Cependant, les montagnes voisines étaient désolées par des brigands. Les voyageurs y courraient mille dangers et n'y trouvaient aucun refuge. La vieille citadelle de Mandulphe n'existait plus ou ne suffisait pas à les protéger. Mais la religion est aussi féconde en ressources qu'intrépide dans l'exercice de la charité. Le cœur du moine s'émut aux lamentables récits qui frappèrent ses oreilles. Les méditations de la solitude, la paix du cloître ne lui suffirent plus ; il faut que la main secourable du chrétien se montre au milieu des périls que suscite le crime. Gausbert s'adresse au vicomte de Carlat, seigneur de la contrée ; il en obtint quelques concessions de terres, et sur l'un des monts les plus redoutés s'éleva bientôt un de ces hospices que l'on sait encore apprécier lorsqu'on a traversé le St-Bernard ou le mont Cenis, ou voyagé dans les déserts de la Palestine.

Alors fut abandonné pour la première fois le monastère de St-Projet. Appelés par Gausbert, les religieux qui l'habitaient vinrent desservir l'hospice et peupler l'abbaye voisine, sur le Mont du Salut. On rapporte néanmoins que l'illustre abbé ne perdit pas de vue sa première fondation et qu'il remplaça par une communauté de femmes les religieux de St-Projet.



Ce qui paraît certain, c'est que deux siècles plus tard, en 1276, l'abbaye de St-Projet était redevenue déserte. A cette époque, en effet, Bertrande de Valorn, veuve de Hugues, comte de Rodez et vicomte de Carlat, dont le territoire comprenait St-Projet, créa dans ce lieu un couvent de religieuses ; il est dit dans le livre d'établissement qu'elles suivront la règle de Saint-Augustin et seront rattachées à la chapelle, située près des rives du Lot. Cette chapelle doit être desservie par un prêtre qui dépendra au spirituel de l'abbaye de Montsalvy, mais dont la présentation sera faite par le comtesse de Rodez ou ses successeurs. La comtesse dote en même temps la chapelle et le couvent de biens considérables et de rentes nombreuses qu'elle possédait de ce côté du Lot.

La fondation Bertrande de Valorn fut confirmée par l'évêque et autorisée par une bulle du pape Boniface VIII, datée du 5 des calendes d'octobre 1301.

Le roi Charles VI augmenta les privilèges des religieuses de St-Projet par des lettres patentes du 16 novembre 1411.

La communauté florissait alors. Elle jouissait d'un revenu de plus de 3000 livres. Le couvent se composait de trois beaux corps de logis et d'un vaste enclos. L'église avait été construite à grand frais, en pierres de taille tirées de Marcillac en Rouergue. On admirait sa crypte dédiée à saint Gausbert, sa riche tribune destinée à l'usage des sœurs et les fresques de ses voûtes. Les religieuses étaient au nombre de 24. Elles avaient titres de prieure et de chanoinesse. La prieure était autorisée par un bref d'Eugène IV (3 avril 1431) à porter en tête une couronne d'or garnie de pierreries, à tenir en main le bâton pastoral et à revêtir le pluvial, l'aumusse et le rochet.

Ainsi le couvent de St-Projet traversa plusieurs siècles, environné d'un certain éclat. Les religieuses, dit un vieux titre, avaient conservé l'esprit de régularité et de ferveur, et n'avaient donné dans aucune des opinions singulières qui s'élevèrent en France à diverses époques.

Mais les temps mauvais arrivèrent. L'influence d'une philosophie anti-religieuse se fit sentir. Les parlements préludèrent aux luttes de la révolution française contre les ordres monastiques.

Le couvent de St-Projet devint l'objet de mesures acerbes. On réduisit le nombre de religieuses à sept. On leur interdit de recevoir des novices. Plus de pompeuses cérémonies, plus de grand office solennellement chanté comme aux anciens jours !

Survinrent enfin certains événements dont la nomination d'une prieure fut la cause, et qui fournirent le prétexte attendu pour la suppression de la communauté.

Cette dignité de prieure était vivement ambitionnée, quelquefois brigüée, il faut le dire, d'une manière peu édifiante. Une des chanoinesses dont les parents possédaient quelque influence en Rouergue s'était mise sur les rangs. Elle échoua. Vif déplaisir de la part des siens qui étaient réunis à St-Projet ! On ne s'en tint pas aux murmures ; une querelle s'engagea avec les gens du couvent et les habitants de St-Projet. Dans la mêlée, deux personnes succombèrent, et parmi elles un des domestiques du couvent.

Cette malheureuse affaire eut du retentissement ; elle vint au conseil d'Etat. Les religieuses se défendirent en vain. Par arrêt du conseil, en date du 11 février 1749, leur maison fut supprimée et leurs biens furent attribués au couvent de la Visitation de St-Flour.

Mais les habitants de St-Projet intervinrent ; ils formèrent opposition « à l'extinction du monastère et à l'union de ses biens et revenus au monastère de Sainte Marie de St-Flour. ». Ils soutinrent que ces biens et revenus étaient affectés au service de leur chapelle et que les dames de la Visitation ne pouvaient s'en emparer à leur détriment.

Ce procès fut terminé par une transaction, en date du 2 janvier 1757. Cette transaction est signée, pour le couvent de St-Projet, par M. Darsse, chanoine et prieur de Murat au chapitre de Montsalvy. Elle porte en substance que les dames de la Visitation seront tenues de fournir les vases sacrés et les ornements nécessaires à l'église de St-Projet, d'entretenir ladite église, de procurer un logement au chapelain et de lui payer 60 livres pour ses honoraires.



En vertu de cette convention, le chapelain fut logé dans les anciens bâtiments du monastère. On l'y retrouve encore en 1786 ; mais il les occupe alors comme locataire du sieur Daude, de Cezens, en Planèze.

La période révolutionnaire s'écoule. La chapellenie de St-Projet cesse d'être desservie jusqu'en 1809 ; mais à cette époque les habitants du bourg, qui se voyaient obligés de parcourir de grandes distances pour aller entendre la messe à la paroisse, prennent la résolution de payer un prêtre. Leur pauvreté ne leur permet pas de faire d'avantage ; ce n'est qu'en 1833 qu'ils ont pu ériger un presbytère. Alors aussi a commencé, par les soins du desservant, M. Beffrieu, la restauration de l'ancienne église. Cette restauration a été continuée par un autre desservant, M. Lacambre, grâce à l'admirable dévouement de ses paroissiens. On a vu en effet se renouveler, dans cette circonstance, les prodiges des âges de foi : tout un village se transformant en atelier ; les habitants aidant eux-mêmes les ouvriers, les nourrissant à tour de rôle, de faisant ouvriers eux-mêmes, suppléant par leur propre travail au défaut absolu de ressources, chargeant sur leurs épaules les plus gros matériaux que les difficultés du terrain ne permettaient pas de porter autrement, accomplissant enfin, avec une infatigable docilité, toutes les tâches et tous les sacrifices que croyait devoir leur demander leur pasteur. Tant de zèle et de piété méritait une récompense. Aussi par une ordonnance du 28 mars 1840, l'église de St-Projet fut reconnue annexe vicariale. Quatre ans plus tard, le 31 mars 1844, elle prenait le rang de succursale. Enfin, le 19 juin 1845, elle recevait les reliques de saint Gausbert, de saint Bernard, abbé de Montsalvy de saint Projet, évêque de Clermont, et de sainte Attilie ; et quelques jours après, un clergé nombreux, appartenant à l'Aveyron et au Cantal, célébrait la translation des restes consacrés. » (Extrait des Archives de la fabrique de St Projet. – H. de Lalaubie)

Près de St-Projet, s'élève sur les bords du ruisseau d'Auze, un rocher dit de la Plantade ; on montre au-dessus l'empreinte d'une pantoufle, d'un fer de mulet et d'un fer de cheval : on l'appelle le rocher de Madame. C'est en ce point que se joignaient les territoires des seigneurs de Sénezergues et de Roquemaurel, et celui des dames du couvent.

Au lieu de la Platte, voisin du même bourg, se trouve un souterrain dit la cave anglaise. L'ouverture a un mètre de longueur ; mais on n'a jamais osé s'aventurer assez loin pour en connaître l'étendue. Il a été taillé de main d'homme dans le schiste.

80° *Samaux*, hameau.

81° *La Sarette-Basse*, hameau.

82° *Sarrou*, hameau.

83° *Servant*, village.

84° *La Sole*, hameau.

85° *Soutoul*, hameau.

86° *Taxier*, hameau.

87° *Tradou*, hameau.

88° *Translascombe*, hameau.

89° *La Vaissière*, hameau.

90° *Vernassal*, hameau.

91° *Vernusse*, hameau.

92° *Versailles*, hameau.

93° *Vialenq*, hameau.



94° *Vignal.*

La paroisse de Cassaniouze était autrefois régie par le droit écrit, et dépendait du ressort du présidial de Riom (procès-verbal Veny).

----- § -----